

- R. Oui, parce qu'ils sont obligés de veiller à l'instruction de leurs enfans.
- D. Suffit-il d'être présent de corps au Catéchisme?
- R. Non, il faut y être présent d'esprit, c'est-à-dire, attentif.
- D. *Est-ce assez d'être attentif au Catéchisme ?*
- R. *Non, il faut profiter de ce qu'on y apprend, et le mettre en pratique.*
- D. *Qu'est-ce qui nous oblige à profiter des Catéchismes ?*
- R. *C'est le compte que nous rendrons à Dieu du Catéchisme et des autres instructions dont nous n'aurons pas profité.*
- D. Quelle peine méritent ceux qui ne veulent pas savoir le Catéchisme ?
- R. Ils méritent la privation des sacremens et la damnation éternelle.
- D. Peut-on refuser d'absoudre, dans la confession, de marier ou de recevoir pour parrains, ceux qui ne savent pas le Catéchisme ?
- R. Oui, on doit ordinairement les refuser.

*Histoire de Samuel* 1. Liv. des Rois, ch. 3.

- PRATIQUES.** 1. Dès que l'heure ou la cloche du Catéchisme sonne, tout quitter pour s'y rendre des premiers.
2. En y entrant, se mettre à genoux, et demander à Dieu la grâce d'en profiter.
3. Mettre par écrit, à son retour, ce qu'on a retenu du Catéchisme, et particulièrement les pratiques.

D. [ ]  
 R. [ ]  
 D. Q  
 R. C  
 d  
 D. E  
 C  
 R. E  
 e  
 q  
 a  
 D. C  
 R. l  
 c  
 D. l  
 R. l  
 /  
 D. l  
 R. A  
 D.  
 R.  
 D.  
 R.  
 D.